

Le Manifeste fédéral européen : Une déclaration d'indépendance et de souveraineté

Le Congrès de l'Union des fédéralistes européens, réuni à Barcelone, Espagne, du 20 au 22 mars 2026 :

Nous, l'Union des fédéralistes européens (UEF), formulons nos revendications pour l'avenir du processus d'intégration européenne. Les transformations géopolitiques en cours et l'émergence d'un ordre mondial plus fragmenté et compétitif rendent urgent le progrès vers une fédération européenne souveraine et démocratique, capable de contribuer à la paix, à la justice, au progrès social et à un avenir durable pour un monde plus uni.

L'Europe représente moins de cinq pour cent de la population mondiale et pèse encore 17,4% du PIB mondial. Dans un monde façonné par les puissances continentales et les blocs géopolitiques, aucun État européen individuel ne peut protéger efficacement sa souveraineté, sa prospérité ou son modèle démocratique seul. Sans unification politique, l'Europe risque d'être marginalisée, voir la soumission, dans un ordre international de plus en plus compétitif et instable.

Nos revendications politiques et fédéralistes ont longtemps été considérées comme visionnaires. Cependant, nombre de nos propositions sont déjà devenues réalité, comme l'élection directe du Parlement européen, la création d'un espace sans frontières intérieures et la création d'une monnaie unique. Nous restons fermement engagés dans le processus d'unification européenne. Précisément à cause des multiples crises qui façonnent notre époque qu'un relancement ambitieux de l'intégration européenne est désormais plus nécessaire que jamais. Renforcer la citoyenneté européenne et permettre aux citoyens de l'UE de se rapprocher des institutions européennes devrait être une priorité.

L'Union européenne doit évoluer vers une véritable fédération fondée sur les principes de démocratie, de subsidiarité, de protection sociale, de justice et de durabilité, et engagée dans la protection de la dignité humaine et la gouvernance démocratique mondiale. Ses institutions supranationales doivent être dotées de l'exercice de pouvoirs souverains capables de garantir la jouissance effective des droits et libertés fondamentaux. Une telle transformation doit être réalisée par un véritable processus démocratique impliquant les citoyens européens et peut être initiée par les États membres souhaitant partager la souveraineté plus profondément. Ce processus nécessite une réforme du traité à Vingt-Sept ou un nouveau traité entre les États membres volontaires en tirant pleinement parti d'un ensemble cohérent de coopérations renforcées et, en fin de compte, l'adoption d'une Constitution fédérale européenne pour des futurs États-Unis d'Europe, une Fédération européenne.

Europe démocratique

1. La Fédération européenne doit être démocratique et pluraliste, fondée sur le respect des droits de l'homme, l'État de droit et la poursuite de la justice. La démocratie, les droits fondamentaux et l'État de droit constituent les fondements non négociables de l'ordre politique européen.
2. Ces principes doivent être continuellement réaffirmés et défendus avec fermeté, tant en interne qu'en externe. Cela nécessite des institutions solides et des instruments efficaces pour sauvegarder la démocratie et l'ordre constitutionnel libéral. La séparation des pouvoirs doit être renforcée, ainsi que des freins et contrepoids démocratiques. La transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption doivent être pleinement inscrites à tous les niveaux de gouvernance.
3. Le Parlement européen, en tant que représentant direct des citoyens, sera le pilier central de la légitimité démocratique. Comme demandé par les citoyens lors de la Conférence sur l'avenir de

l'Europe et dans la proposition de réforme du traité adoptée par le Parlement lui-même dans sa résolution datée de novembre 2023, il doit se voir accorder le droit d'initiative législative et participer sur un pied d'égalité à toutes les décisions européennes, y compris la législation, les recettes et les dépenses, ainsi que la politique étrangère.

4. Une loi électorale européenne uniforme doit être établie, incluant des listes transnationales et des partis politiques véritablement européens. Cette réforme est nécessaire pour renforcer la démocratie représentative, renforcer la sphère publique européenne et garantir une participation citoyenne significative à la vie politique européenne, y compris l'application effective du système des candidats principaux à la présidence de la Commission européenne.
5. La Commission européenne deviendra l'autorité exécutive de la Fédération européenne. Son Président est élu sur la base des résultats des élections européennes, en tenant compte des candidats désignés par les partis politiques européens, et doit rendre des comptes devant le Parlement européen.
6. Le Conseil des ministres évolue en un Sénat fédéral représentant les États membres. La règle d'unanimité sera remplacée par un vote à la majorité qualifiée dans tous les domaines politiques, y compris la politique étrangère, la défense, l'élargissement, la taxation, la dette, et la révision du traité, afin d'assurer la capacité d'action de l'Union.
7. L'Europe appartient à ses citoyens. Ils doivent donc être efficaces et durablement impliqués dans les processus décisionnels. La société civile organisée, y compris les associations, les partenaires sociaux et les organisations de jeunesse, joue un rôle essentiel en tant que porteuse d'expertise et de participation démocratique. Le dialogue structuré avec la société civile doit être renforcé avant et au-delà de la prise de décision parlementaire, notamment par le renforcement d'instruments participatifs tels que l'Initiative citoyenne européenne et d'instruments délibératifs tels que les assemblées citoyennes. Nous avons besoin d'une participation active accrue et plus importante des citoyens à la vie politique et culturelle ainsi qu'à l'économie, y compris sur les lieux de travail.
8. La Fédération européenne reste ouverte à tous les États européens partageant ses valeurs et étant prêts à adopter le droit européen. En même temps, le syndicat doit protéger sa capacité d'agir. Ses structures décisionnelles et politiques doivent donc être adaptées pour accommoder l'élargissement, sur la base d'une évaluation détaillée du mérite. Nous soutenons une intégration progressive et progressive des pays candidats, y compris la participation en tant qu'observateurs dans les institutions et agences de l'UE, avant l'adhésion, en commençant par les Balkans occidentaux et la Moldavie. Dans le cas de l'Ukraine, une voie encore plus rapide pourrait être nécessaire pour préserver sa sécurité et dissuader toute nouvelle agression russe.
9. Préserver et restaurer la liberté des médias et le pluralisme médiatique, ainsi que lutter de manière décisive contre la désinformation, sont d'une importance stratégique pour l'avenir de la démocratie en Europe. La Fédération européenne doit établir un cadre juridique clair avec des mécanismes de surveillance efficaces, transparents et indépendants pour garantir la liberté des médias, prévenir la concentration excessive et les oligopoles, et garantir une totalité de médias publics indépendants et non partisans. Le développement de réseaux médiatiques transnationaux doit être activement encouragé afin de renforcer les débats publics à l'échelle européenne et la démocratie transnationale européenne.
10. Toute démocratie dépend de citoyens informés et responsables. L'éducation civique et européenne sont des outils essentiels pour renforcer la culture démocratique et la résilience face à la désinformation. Comme proposé par la Conférence sur l'avenir de l'Europe et le rapport de 2022 du Parlement sur la mise en œuvre des actions d'éducation citoyenne, l'Europe établira des normes minimales pour l'éducation civique à tous les niveaux, renforcera les programmes

d'échanges, de démocratie et de participation civile, et veillera à la reconnaissance mutuelle des réalisations éducatives à travers l'Europe.

11. Les jeunes assument déjà la responsabilité de l'avenir de l'Europe. Les organisations de jeunesse, en tant que laboratoires de démocratie, offrent des espaces de participation, de débat et d'innovation. Leur implication efficace et transparente dans les processus politiques doit être garantie, ainsi qu'un soutien structurel et un financement fondé sur les besoins. Les programmes existants d'éducation, de jeunesse et de participation seront renforcés et étendus.
12. Nous sommes engagés envers le patrimoine culturel de l'Europe, en particulier l'héritage des Lumières et de l'humanisme. Notre Europe est unie dans la diversité. Nous rejetons toutes les formes de discrimination et affirmons l'inclusion complète de tous les individus et groupes dans la vie politique, sociale, culturelle et économique. Cela inclut la réalisation d'une égalité totale des sexes et l'implication systématique des jeunes dans la prise de décision politique, en tenant compte de leurs préoccupations spécifiques.

L'Europe capable d'action

13. La quête de la paix reste le cœur de l'identité européenne et doit être activement défendue. Dans un environnement géopolitique en rapide évolution, le développement d'un système européen autonome de défense – partiellement coordonné ou inclus dans les cadres de l'OTAN – devient urgent et nécessaire afin de permettre à l'Europe de se défendre, d'être prise au sérieux par les puissances mondiales et d'utiliser les ressources de défense plus efficacement que la fragmentation actuelle en multiples armées nationales et systèmes d'armes. Atteindre cet objectif peut nécessiter une réforme des traités afin d'établir un système approprié de gouvernance démocratique, complétant ainsi le projet européen et rendant la guerre entre États européens structurellement impossible. La diplomatie de paix, fondée sur la force économique de l'Europe, est une tâche centrale de la Fédération européenne, tant en politique étrangère institutionnelle que par la diplomatie citoyenne active. Le concept européen de sécurité est global et ne se limite pas aux capacités militaires : il englobe la cohésion sociale, la résilience économique, la justice, la durabilité environnementale et les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Une Europe capable d'action renforce l'ordre multilatéral fondé sur des règles et soutient activement la réforme des Nations Unies visant à renforcer ses fondements démocratiques et à lui fournir des ressources adéquates dans la perspective de construire graduellement une fédération mondiale démocratique.
14. Une politique commerciale juste et fondée sur des règles fait partie intégrante d'une stratégie européenne globale de sécurité. L'Europe continuera de diversifier ses partenariats économiques avec l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, tout en renforçant les alliances avec des partenaires partageant les mêmes idées que le Royaume-Uni, la Suisse, la Norvège, l'Islande, les autres États des Balkans occidentaux, le Canada, l'Australie, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, le Japon et d'autres également. Ces réseaux d'alliances avec d'autres blocs régionaux du Sud global et des démocraties libérales occidentales sont essentiels pour préserver l'ordre multilatéral et empêcher la création de sphères d'influence impérialistes de Poutine, Xi et Trump. La Fédération européenne réaffirme son engagement total envers les objectifs du multilatéralisme, du droit international tel qu'approuvé par les Nations Unies : paix et sécurité internationales, désarmement, justice, développement de relations amicales entre États et promotion des droits de l'homme par la coopération internationale.
15. La dimension diplomatique de la Fédération européenne inclut également la solidarité avec le reste du monde et la capacité d'agir pour atteindre les objectifs de développement durable. L'Union

européenne doit créer une agence de développement européenne, avec des pouvoirs et un budget contrôlé par le Parlement européen. C'est un premier pas vers une participation renforcée de l'UE à un système de redistribution mondiale.

16. La Fédération européenne exige une politique globale et efficace en matière de migration légale et d'immigration. Nous devons garantir des voies de migration sûres et légales, reconnaître la contribution sociale, économique et humaine des migrants, et promouvoir une migration circulaire, volontaire et assortie de toutes les garanties nécessaires, tout en soutenant l'intégration, sur la base de l'égalité des droits, de ceux qui souhaitent rester en Europe. L'accès à la protection juridique doit être garanti pour ceux qui fuient les persécutions, et un accueil sûr et digne doit être assuré aux réfugiés reconnus, dans le plein respect du droit international. Cela nécessite une politique migratoire commune et efficace, fondée sur la solidarité, la responsabilité partagée et les droits humains, régissant l'asile, la protection internationale, la migration de travail et l'intégration sans réduire les migrants à leur utilité économique. Parallèlement, l'Europe doit contribuer activement à s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés par le biais d'une coopération internationale équitable, visant à protéger les droits plutôt qu'à externaliser les responsabilités, soutenant ainsi la grande majorité des personnes déplacées qui restent dans leurs régions d'origine.
17. Le retour d'une guerre de haute intensité en Europe, marqué par l'agression russe contre l'Ukraine, souligne l'urgence d'une Europe capable d'agir. L'Union européenne, ses États membres et ses citoyens continueront de soutenir l'Ukraine dans sa défense de la souveraineté, de la démocratie et de l'intégrité territoriale, ainsi que dans tout processus de négociation qui pourrait et devra découler avec un soutien et une participation actifs de l'UE. Les crimes de guerre et les violations du droit international doivent être enquêtés, poursuivis et sanctionnés conformément aux mécanismes de justice internationale, y compris le Tribunal spécial du Conseil de l'Europe sur le crime d'agression. La réforme du traité devrait étendre la compétence de l'Union européenne à agir dans le domaine de la justice, y compris sur les questions de justice pénale internationale.
18. La capacité d'action de l'Europe dépend en fin de compte de sa capacité à financer ses politiques de manière autonome. Pour permettre à l'UE de répondre aux besoins considérables en matière de biens communs européens, tels que la sécurité, la lutte contre le dérèglement climatique et la crise écologique, l'innovation et la compétitivité, le budget (cadre financier pluriannuel) devrait être fixé à un niveau suffisant et ambitieux, bien supérieur à la proposition de la Commission pour la période 2028-2034 (seulement 1,15 % du RNB de l'UE depuis les années 1980) et se rapprocher de 4 à 5 % du PIB. Cela nécessite un véritable budget fédéral qui ne dépend pas de contributions nationales discrétionnaires et qui soit donc protégé du chantage politique et doté de ses propres ressources, telles que des instruments fiscaux communs et des mécanismes fiscaux européens, et la possibilité d'émettre des Eurobonds. Un budget fédéral doit couvrir toutes les dépenses liées aux compétences européennes exclusives, y compris la défense, la diplomatie, la transition écologique, les douanes, la migration, la politique monétaire et le commerce. Les politiques énergétiques, de santé publique et d'emploi devraient également bénéficier de plus en plus de la fédéralisation afin d'exprimer et de renforcer le modèle social européen. Le financement du budget européen de l'UE, soit par de nouveaux impôts par exemple sur les plus riches, soit par le transfert d'impôts existants comme la TVA, entraînera également la fin des contributions nationales au budget de l'UE. Cette initiative majeure donnera plus de liberté aux États membres pour financer leurs propres politiques nationales, selon le principe fédéraliste de subsidiarité, sans modifier les subventions existantes reçues de l'UE par les États membres.

Europe durable et sociale

19. L'Europe que nous voulons est durable et sociale. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, la durabilité est comprise comme un concept global englobant la protection de l'environnement, la résilience économique et la justice sociale. Le développement de l'Europe doit respecter les limites écologiques de la planète, y compris les limites planétaires, tout en garantissant la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux et la dignité humaine pour tous. L'Europe doit respecter ses engagements dans le cadre d'accords internationaux, y compris l'Accord de Paris et les accords mondiaux ultérieurs sur le climat et la biodiversité. La soutenabilité économique doit être assurée parallèlement à la cohésion sociale, et l'Europe doit poursuivre l'autonomie stratégique, technologique et numérique comme éléments essentiels de la résilience à long terme.
20. Nous plaillons donc pour une Fédération européenne qui combine intelligemment durabilité et égalité des chances grâce à des politiques industrielles communes, des investissements coordonnés et des programmes de recherche conjoints. Ces derniers doivent être accompagnés d'un cadre réglementaire qui déclenche l'innovation, empêche une concentration excessive du marché, brise les oligopoles qui sapent la concurrence loyale et guide la transformation économique dans l'intérêt de la mobilité sociale, de la large participation et de la stabilité à long terme. Les règles européennes sur les marchés publics et la législation sur la chaîne d'approvisionnement doivent soutenir activement la concurrence équitable, la durabilité et la responsabilité sociale.
21. La Fédération européenne doit promouvoir une stratégie de réindustrialisation alliant compétitivité, soutenabilité, leadership technologique et cohésion sociale. Une base industrielle solide est essentielle pour l'autonomie stratégique, la résilience, l'emploi de qualité et la position de l'Europe face à la concurrence mondiale. Cette stratégie doit être étroitement liée à la recherche, à l'innovation, aux compétences et au déploiement de technologies de pointe, tout en s'appuyant sur des écosystèmes régionaux solides et des organisations intermédiaires capables de mettre en relation les entreprises, les universités, les centres technologiques, les pouvoirs publics et les investisseurs. L'Europe doit soutenir la modernisation industrielle sur l'ensemble des territoires, notamment par le biais d'investissements coordonnés, de l'innovation appliquée, du transfert de technologies et de la montée en puissance des secteurs stratégiques et des chaînes de valeur interrégionales.
22. Grâce au marché unique européen, le noyau économique de la Fédération européenne a déjà été établi. Ce marché doit désormais être complété et constamment aligné sur la durabilité et la cohésion sociale afin de renforcer la compétitivité internationale tout en garantissant une concurrence loyale et un accès égal au marché, conformément aux rapports Letta et Draghi. Les droits des consommateurs doivent être renforcés, le dialogue social renforcé, et le Pilier européen des droits sociaux pleinement mis en œuvre et développé comme pierre angulaire du modèle social européen. Le Pilier européen des droits sociaux et la Charte Sociale de Turin (du Conseil de l'Europe) devraient être ajoutés aux traités.
23. Nous appelons à une politique de cohésion qui dépasse le soutien régional et structurel traditionnel et crée des incitations ciblées pour les investissements publics et privés afin de réduire les disparités et d'égaliser les conditions de vie dans les régions européennes. Cela inclut le financement européen des investissements orientés vers l'avenir, l'harmonisation progressive des politiques fiscales, la mise en place d'un cadre européen pour le salaire minimum, un régime européen de réassurance chômage, un instrument permanent soutenant les modalités de travail à court d'heure, ainsi que le renforcement supplémentaire du dialogue social et des systèmes de protection sociale. L'objectif est de surmonter les déséquilibres structurels qui menacent la cohésion de l'Union et son évolution vers une fédération, tout en assurant la participation active et

la codétermination des régions comme condition essentielle à un développement territorial efficace.

24. Nous soutenons la création d'une véritable Union européenne d'épargne et d'investissement menant à des marchés de capitaux européens pleinement intégrés. Cela est essentiel pour permettre aux startups européennes et aux entreprises innovantes d'accéder à un financement suffisant en Europe, de s'étendre et de rester ancrées dans l'économie européenne. Un marché des capitaux compétitif et intégré est une condition préalable à une croissance durable, au leadership technologique et au développement d'industries tournées vers l'avenir en Europe. Sur cette base, nous soutenons les objectifs centraux visant à renforcer la compétitivité, la capacité d'innovation et l'autonomie stratégique de l'Europe, comme en témoignent les récentes propositions politiques de haut niveau. Tout au long de cette transformation, nous restons fermement engagés en faveur de la démocratie, de la liberté, de l'État-providence et de la protection des droits de l'homme tels que définis dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.
25. Respecter l'équilibre écologique du système terrestre et rester dans les limites planétaires exige une action décisive. Limiter le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, lutter contre la pollution et garantir une utilisation durable des ressources sont des responsabilités collectives de l'humanité. Nous attendons la mise en œuvre complète et opportune du Pacte vert européen et de la législation environnementale européenne adoptée démocratiquement par tous les États membres, ainsi que l'inscription de la neutralité climatique dans les traités. La priorité doit être donnée à l'expansion des sources d'énergie renouvelable neutres en climat — en particulier l'énergie solaire et éolienne, ainsi que des systèmes innovants de stockage d'énergie — et doit être soutenue par des réseaux énergétiques européens intégrés, des systèmes de mobilité durable, ainsi que par la recherche continue sur les technologies de pointe. L'Europe est particulièrement placée pour relever ces défis en agissant ensemble.